

55

COMMISSION chargée d'examiner le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, portant approbation d'une **Convention** conclue le 23 mars 1885, entre la France et l'Uruguay, et relative à l'assistance judiciaire. (N° 110, session 1886. — Nommée le 5 avril 1886.)

E. fo-32.

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : JULES CAZOT.
- 2<sup>e</sup> — DEVELLE. *Secrétaire.*
- 3<sup>e</sup> — ALLOU.
- 4<sup>e</sup> — SOUSTRE.
- 5<sup>e</sup> — DE CASABIANCA.
- 6<sup>e</sup> — LAPORTE.
- 7<sup>e</sup> — XAVIER BLANC. *Président.*
- 8<sup>e</sup> — LOUIS LA CAZE.
- 9<sup>e</sup> — MUNIER. *Rapporteur.*

0

Handwritten text, possibly a signature or date, located in the lower middle section of the page.

6 avril 1886.

Commissaire relative à la convention avec le Mexique.

Bureau des Affaires Étrangères : M. Navier Blanc

Secrétaire : M. Ed. Deschaux

M. Navier Blanc est élu Président, - et M. Ed. Deschaux  
Secrétaire.

M. Munier est nommé rapporteur.

Le Président,

Munier

Le Secrétaire,

Ed. Deschaux

Séance du 26 Janvier 1888

La séance est ouverte sous la présidence de M. Navier

Blanc. Sont présents : M. Blanc, Carot, Munier, Bouthe, Castellan.

M. Munier lit son Rapport qui est accepté.

Sous le Secrétaire

Le Secrétaire

Munier